

LE PLUS, LE POST VERSION "PLUS"

LE 24 MAI 2011 ALEXANDRE LÉCHENET

À l'occasion de l'ouverture du Plus en beta publique, petit tour des nouveautés qui permettent au nouveau pure-player du Nouvel Obs' de marquer sa différence, ou pas.

Imaginé comme un espace réservé aux tribunes des internautes et non comme un site d'information, **Le Plus** propose de nombreuses évolutions dans la sphère des sites collaboratifs et participatifs. Petit tour d'horizon des innovations et des interrogations qu'elles suscitent.

Naviguez dans les différents éléments grâce aux cadres rouges et jaunes dans l'image ci-dessous.

The screenshot shows the 'Le Plus' website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Le nouvel Observateur', 'Challenges', and 'Sciences et Avenir'. A 'beta' badge is visible. On the right, there are social media connection buttons for Facebook and Twitter. A notification banner reads: 'Félicitations, vous voilà sur le Plus ! Ici, le nouvel Observateur met en avant le meilleur des idées, analyses, opinions et découvertes grâce à la participation active de ses membres.' Below this is a 'EN CE MOMENT À LA UNE' section with three featured articles: 'DSK : La tentation du complot', 'Le viol au Congo, arme de guerre devenue fléau...', and '"La conquête", le film de la reconquête de 2012'. A 'SÉLECTIONNÉ PAR LE NOUVELOBS' section follows, featuring an article by Stéphane Bern titled 'Et si la monarchie pouvait couronner le printemps arabe'. The article text discusses the Arab Spring and the role of monarchy. A 'COMMENT PARTICIPER ?' section on the right offers two options: 'J'écris un article.' and 'Je parraine.' The bottom of the page features a photo of a man holding a flag and a paragraph about Roland Hureau's perspective on democratic transitions.

Le nouvel Observateur Challenges Sciences et Avenir

le + **Observateur** Info nuit sur mande

beta Accueil

POUR PARTICIPER

Je me connecte avec f

Je me connecte avec t

Félicitations, vous voilà sur le Plus ! Ici, le nouvel Observateur met en avant le meilleur des idées, analyses, opinions et découvertes grâce à la participation active de ses membres.

EN CE MOMENT À LA UNE

DSK : La tentation du complot

Le viol au Congo, arme de guerre devenue fléau...

"La conquête", le film de la reconquête de 2012

SÉLECTIONNÉ PAR LE NOUVELOBS

Modifié le 16-05-11 à 17:36 2 réactions | 1075 vues

Par Stéphane Bern Fou du Roi, fou des rois

Recommander Envoyer 7 personnes recommandent ça. Twitter 7 J'alerte

Et si la monarchie pouvait couronner le printemps arabe

Pour le Plus, Stéphane Bern, spécialiste des têtes couronnées, ne commentera pas un événement comme le mariage princier, mais... les révolutions arabes. Et il s'avère que les prétendants au trône peuvent être là où on ne les attend pas.

Sélectionné et édité par Daphnée Leportois

Temps de lecture : 2 minutes

Quand le dictateur Franco est mort en 1975, qui a restauré la démocratie espagnole ? Le jeune roi Juan Carlos à qui l'on prédisait pourtant un avenir bref sur le trône.

L'idée de la monarchie pourrait se révéler utile pour assurer un avenir démocratique au lendemain du printemps arabe qui met à bas des dictateurs qui ont sur les mains le sang de leurs concitoyens.

En Libye, par exemple, les insurgés contre le pouvoir de Kadhafi ont levé le drapeau de la révolte, à trois bandes rouge, blanche et verte, frappé du croissant et de l'étoile, et qui fut celui du roi Idriss I^{er} El-Senoussi qui régnait constitutionnellement jusqu'à ce qu'il soit renversé par le coup d'État de Kadhafi en 1969. Ce drapeau est devenu le symbole de l'union nationale contre la dictature et nombre des partisans du prétendant au trône libyen, Mohammed El-Senoussi, figurent parmi les insurgés de Benghazi et ils aspirent à un État démocratique.

L'historien Roland Hureau le rappelait récemment dans une tribune : une transition démocratique aurait pu voir le jour en Afghanistan avec le roi Zaher Chah reçu triomphalement à Kaboul à la chute des Talibans, tout comme le chérif Ali ben Hussein, descendant des rois hachémites d'Irak, aurait pu jouer un rôle si les Américains n'y avaient mis leur veto...

Reste que l'Égypte se penche aujourd'hui avec un peu de nostalgie sur l'héritage longtemps occulté de la famille royale qui, avec Méhémet Ali, a institué un État moderne. Osons rappeler qu'avant Nasser, toutes les communautés – musulmane, copte, juive, grecque orthodoxe – vivaient

COMMENT PARTICIPER ?

Avec le Plus, le nouvel Observateur vous propose une expérience inédite d'information. L'objectif est de mettre en valeur les richesses insoupçonnées du Web en vous faisant participer. Pour cela, 2 options :

J'écris un article.

JE PUBLIE

Je parraine.

JE PARRAINE

en paix sur les rivages du Nil.

Il n'est aussi qu'à observer le mouvement pacifique (à l'inverse de l'Algérie ou de la Syrie) qui se dessine au Maroc où le roi Mohammed VI a entendu la voix de la rue et impose des réformes démocratiques, pour comprendre que la monarchie peut être un gage de stabilité, de continuité et d'évolution démocratique en évitant un double écueil menaçant, l'islamisme ou le coup d'État militaire...

Auteur parrainé par François Reynaert

J'aime Envoyer 7 personnes aiment ça. Tweeter 7 J'alerte



VOS RÉACTIONS (2)

Charles Voisin a posté le 16-05-2011 à 17:16
Mentionner l'exemple de Juan Carlos c'est oublier un peu vite que le Carlisme - mouvement royaliste contestant la succession du trône d'Espagne - est responsable de trois guerres civiles au 19^{ème} siècle. Les carlistes ont également favorisé la prise de pouvoir du général Franco!
Je réponds J'alerte

Vincent Verschoore a posté le 16-05-2011 à 15:53
Mieux vaut une monarchie parlementaire qu'une république totalitaire. Il me semble en tout cas que tout système démocratique a besoin d'un représentant et éventuel arbitre qui ne soit pas impliqué dans le jeu politique, et qui puisse réellement parler au nom du "peuple" dans son ensemble.
Je réponds J'alerte

Pour réagir, je dois être connecté : Je me connecte avec Facebook Je me connecte avec Twitter

LES + POPULAIRES

- Grossesse de Carla. Putain ! Encore 7 mois !
10786 vues 8 réactions
- DSK : La tentation du complot
4185 vues 1 réaction
- DSK : la fin du monde ?
26365 vues 6 réactions
- Les yeux de DSK
2780 vues 3 réactions
- Vie privée de DSK, grossesse de Carla Bruni : où que...
13627 vues 3 réactions
- Privée de la garde de ses enfants... parce qu'elle...
2542 vues Je réagis
- Bernadette se croirait-elle encore en monarchie ?
1636 vues Je réagis

Des anciens du Post aux manettes

En septembre 2010, la direction du Nouvel Observateur embauche Benoît Raphaël au titre de consultant pour accompagner la stratégie Internet de l'hebdomadaire. Il avait quitté la rédaction en chef du Post en mars 2010 **indiquant** avoir "pleins d'envies à partager". Il semble que ces envies qu'il aurait souhaité infuser dans Le Post ont permis au Plus de naître.

Dans l'équipe du Plus aujourd'hui, deux anciennes journalistes officiant au Post. Aude Baron, ancienne responsable du pôle web du site collaboratif du Monde Interactif est désormais rédactrice en chef du Plus. Elle est accompagnée notamment d'Hélène Decommer, qui officiait au Post comme journaliste. Dans **une interview accordée à Street Press**, Benoît Raphaël justifiait ces embauches avec une pointe de fierté :

Aujourd'hui les journalistes qui ont le plus d'expérience dans les nouvelles pratiques du web sont ceux qui ont travaillé pour Le Post.

Bref, une sorte de dream team de la presse en ligne.

[Remonter à l'image](#)

Sous l'aile (assumée) du Nouvel Obs

Contrairement au Post qui n'a aucun lien apparent avec Le Monde, Le Plus affiche clairement la couleur : il est lié au Nouvel Observateur. Et Laurent Joffrin, rédacteur en chef de l'hebdomadaire est d'ailleurs présent sur toutes les pages sous la forme d'un avatar muni d'un bouc et de lunettes.

Claude Perdriel, **patron historique de l'Obs**, défendait avec entrain la présence de son média sur Internet lors de la conférence de presse de lancement du Plus, agrémentant son intervention de quelques annonces : les rédactions web et papier fusionneront prochainement et les articles du journal papier seront repris régulièrement sur le web.

À l'occasion de la mort d'Oussama ben Laden, par exemple, le Nouvel Obs a renversé la chronologie habituelle en publiant les papiers d'analyse destinés à l'hebdomadaire d'abord sur Internet.

Des intervenants haut-de-gamme

[Remonter à l'image](#)

Grâce à l'image de marque du Nouvel Observateur, le site du Plus a réussi à attirer des personnalités que l'on a moins l'habitude de voir sur Internet. Les abonnés ont reçu un mail une semaine avant le lancement officiel pour s'inscrire sur la version beta. C'est ainsi que les chroniqueurs habitués des colonnes de l'hebdomadaire ont parrainé des noms assez surprenants comme Stéphane Bern ou Stéphane Hessel.

Un site populaire

[Remonter à l'image](#)

À lire le titre des articles *les + populaires*, on se rend compte que la ligne est très populaire, proche de celle du Post. People, insolite, faits divers ou actualité allégée. "C'est un site d'opinion, pas un site d'information" rappelle Aude Baron.

Un réseau de contributeurs

[Remonter à l'image](#)

Pour écrire des articles sur Le Plus, il faut être parrainé par une personne déjà inscrite. Aude Baron expliquait que le but est "d'aller chercher les experts un par un". Une manière de plus de contrôler les contenus produits et de restreindre l'accès aux anonymes.

Une refonte globale

[Remonter à l'image](#)

L'arrivée du Plus correspond également à une refonte de l'image du Nouvel Observateur. Nouveau logo, nouvelle police de caractères, nouvelle rotative qui permet de boucler encore plus tard, à l'image des numéros complètement remodelés suite au décès d'Oussama Ben Laden ou après l'arrestation de DSK.

Tout est signé trois fois

[Remonter à l'image](#)

Entre le nom de l'auteur, le nom du parrain et le nom du journaliste ayant sélectionné et édité l'article, on dispose donc de trois noms pour garantir les opinions contenues dans l'article.

La fin de l'anonymat

[Remonter à l'image](#)

Pour s'inscrire sur Le Plus, pré-requis nécessaire à la rédaction d'articles et de commentaires, il faut obligatoirement utiliser son compte Twitter ou son compte Facebook. Un moyen, selon Benoît Raphaël, de confronter les personnes avec leurs écrits et d'éviter les débordements qui ont fait la réputation du Post. On pense par exemple à la publication d'un article sur Le Post **annonçant la mort de Jean Dujardin** créé par un anonyme sorti du forum 15-18 de **JeuxVideo.com** qui avait fait l'objet d'un **démenti diffusé par l'AFP**.

D'ailleurs, sur Le Plus, tous les articles qui ne sont pas sélectionnés et vérifiés par la rédaction ne sont pas accessibles aux moteurs de recherche, mais simplement en allant fouiller dans le site, grâce aux pages de chaque auteur. De quoi calmer les critiques qui ne comprenaient pas que, **sur le Post**, on mélange de vraies informations avec une production non vérifiée, sans toutefois les convaincre, les informations étant toujours publiées sur le site. Benoît Raphaël expliquait à ce sujet qu'ils ne pouvaient pas demander aux internautes de participer et ne pas publier automatiquement en échange les articles qu'ils proposent.

Vous avez le temps

[Remonter à l'image](#)

Pour ne pas effrayer les lecteurs, vus qu'ils semblent effrayés par les textes longs, on leur indique à quel moment ils doivent mettre de côté l'article pour le lire dans un siège confortable.

Où va l'argent ?

[Remonter à l'image](#)

Autant la reprise gratuite de contenu peut-être comprise, autant les contributeurs du Plus, qui affiche quelques publicités ça et là, attendent peut-être une contrepartie en échange de leurs productions. Si certaines *stars* sont rémunérées en droit d'auteurs, il n'est pas questions de payer les autres auteurs pour l'instant. Benoît Raphaël a indiqué que la question se poserait lorsque le site générerait de l'argent, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Sans parler de rentabilité, ce qui était loin d'être le cas pour Le Post. Des publicités apparaissent déjà sur le site. Quant aux modalités de partage des revenus, elles ne sont pas encore déterminées.

Ce dont semble sûr Claude Perdriel, c'est que l'argent ne se gagne pas sur le front de l'information. Il faut chercher un nouveau modèle, "trouver l' **Émile de Girardin** de l'Internet", du nom de la personne qui eu l'idée de mettre la publicité dans la presse papier. En attendant, mieux vaut toujours se contenter **du sanibroyeur** et **du Minitel**.

Remonter à l'image

Alors que l'information en ligne reste chère à produire, les médias se tournent de plus en plus vers la publication de tribunes ou billets d'humeur écrits par des contributeurs prêts à travailler gratuitement. Sur **Atlantico**, les contributeurs sont les principaux auteurs, du site proposant "opinions" ou "décryptages". **Rue89**, avec le concept de l'info à 3 voix, s'ouvre également régulièrement aux lecteurs et aux experts, OWNI crossposte le contenu des blogs. Le Plus n'est finalement qu'un site de plus.

Exemple aujourd'hui, où un auteur parvient à publier à la fois dans **Le Plus** et dans **Atlantico** sur l'érotisme dans le tennis. Articles paraissant à l'occasion de la sortie de son livre sur le même sujet. Ça fait de la pub pour l'auteur, du contenu pour les deux sites. Gagnant-gagnant.

photos cc flickr by **urbanmkr**

AIRY

le 24 mai 2011 - 9:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'aurai bientôt une rubrique spéciale "SMS confidentiels" sur Le Plus.
Temps de lecture : 3 secondes.
Airy.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FAND

le 24 mai 2011 - 21:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"La fin de l'anonymat

Pour s'inscrire sur Le Plus, pré-requis nécessaire à la rédaction d'articles et de commentaires, il faut obligatoirement utiliser son compte Twitter ou son compte Facebook. Un moyen, selon Benoît Raphaël, de confronter les personnes avec leurs écrits et d'éviter les débordements qui ont fait la réputation du Post. On pense par exemple à la publication d'un article sur Le Post annonçant la mort de Jean Dujardin créé par un anonyme sorti du forum 15-18 de JeuxVideo.com qui avait fait l'objet d'un démenti diffusé par l'AFP."

Je ne dispose ni de l'un ni de l'autre, et ne souhaite pas en disposer. Comment puis-je participer ?

Comment un journal peut-il à se point s'ériger sous la tutelle d'autres entreprises ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WILNOCK

le 25 mai 2011 - 11:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tres bonne remarque Fand, l'obligation d'un compte Twitter et Facebook est un peu absurde, car il est toujours possible de circonvenir cette porte d'entree. Le but etant peut-etre de pousser les sources voulant rester anonyme a se tourner vers des solutions comme Open Leaks ou autre French Leaks...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FAND

le 25 mai 2011 - 13:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Le but etant peut-etre de pousser les sources voulant rester anonyme a se

tourner vers des solutions comme Open Leaks ou autre French Leaks...”

Le problème avec ce genre de source, c'est qu'elle ne sont pas considérée comme "respectable".

Un travail journalistique ou un semblant de journal, on peut le sourcer, et pouvoir ainsi défendre son article par le biais des commentaires.

Les Open Leaks et autre French Leaks ont une sorte d'unilateralisme : des gens donnent l'info (les whistle blower), d'autres la présente (Open Leaks), mais il n'y a aucune possibilité pour ceux qui accèdent à l'information de la commenter, de la critiquer directement sur place. Ce sera éventuellement fait sur des forums auxquels on aura apporté la news, par un membre ou un rédacteur, ce qui nous ramène au principe du journal...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Le Plus, Le Post version « Plus | «Médias tics le 30 mai 2011 - 2:32

[...] Le Plus, Le Post version «Plus», Alexandre Léchenet, owni.fr, 24 mai 2011 [...]